



L'ACTUALITÉ

LA CAPEB LANCE UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

La CAPEB est la 1^{ère} organisation patronale de France et entend le faire savoir à toutes les entreprises artisanales du bâtiment !



Un chef d'entreprise artisanale c'est quelqu'un qui prend des risques. La CAPEB est là pour l'accompagner tout au long de la vie de son entreprise."

Le Président Liébus a accueilli la presse ce mercredi pour lui présenter la campagne de communication que la CAPEB lancera à compter du lundi 8 octobre dans les principaux magazines professionnels, à la radio et sur tous les réseaux sociaux.

Mais pourquoi faire une campagne de communication ? Dans le cadre de la démarche ABCD, qui vise à faire en sorte que partout en France les adhérents de la CAPEB se voient proposer les mêmes services, nous avons réalisé plusieurs études d'opinion, auprès des entreprises adhérentes, et des non adhérentes, qui ont, globalement, abouti à un constat : la CAPEB est connue, souvent appréciée, elle bénéficie d'un a priori positif mais beaucoup trop d'entreprises ne savent pas exactement à quoi elle sert !

Or, la CAPEB, au travers de son réseau territorial particulièrement dense (95 CAPEB départementales et 12 CAPEB régionales) offre des services très concrets aux entreprises qui lui font confiance en adhérant.

Dans un monde où les changements sont nombreux et rapides, les entreprises artisanales du bâtiment doivent s'adapter en permanence pour ne pas perdre pied et pour rester bien positionnées sur leurs marchés, de plus en plus concurrentiels, dans des conditions trop souvent déloyales. L'isolement et la sous-information sont les pires ennemis des entreprises artisanales du bâtiment dans ce contexte difficile et sans concession.

La CAPEB permet ainsi aux entreprises de sortir de leur isolement et de rejoindre des chefs d'entreprise qui se sont regroupés en son sein pour y trouver des solutions concrètes, tant individuelles que collectives.

Les chefs d'entreprise artisanale du bâtiment connaissent parfaitement leur métier et pour leur permettre de l'exercer pleinement, la CAPEB les accompagne dès leur installation, dans leurs tâches tertiaires, leurs obligations administratives, la gestion de leur trésorerie, etc. Elle les conseille sur le plan juridique, les aide à valoriser leur savoir-faire auprès de leurs clients, les accompagne pour leur permettre de monter en compétences, les défend auprès des Pouvoirs publics et des parlementaires pour éviter que de mauvaises décisions ne viennent entraver leur activité. Le secteur bénéficie d'une bonne image auprès des Français qui aiment les artisans. La CAPEB est également appréciée parce qu'elle ne pratique pas la langue de bois et parce que ses dirigeants sont eux-mêmes artisans et savent de quoi ils parlent. En être membre est un choix. C'est le rôle de la CAPEB que de rappeler ce qu'elle fait pour les artisans.

« Cette campagne vise à redire ce que nous sommes et ce que nous faisons » a souligné le Président Liébus en rappelant que la CAPEB sait aussi créer des liens entre les professionnels, liens si précieux dans cet environnement économique difficile.

(Suite p. 4)



Une grande satisfaction pour l'investissement de chacun auprès de notre jeunesse. Que cet énergie perdure encore longtemps. Félicitations à vous et aux jeunes."

Jean-Christophe Repon, Président du CCCA-BTP.

90%

DE MÉDAILLÉS
DANS L'ÉQUIPE
DE FRANCE !

MÉTIERS

→ EUROSkill 2018 VIENT DE FERMER SES PORTES



Budapest a été le théâtre du savoir-faire et du talent pendant trois jours. 27 jeunes constituaient l'équipe de France des métiers et 10 d'entre eux ont porté bien haut les couleurs du bâtiment.

Au sein du pôle BTP, 6 candidats étaient issus du réseau de l'apprentissage BTP et ont représenté les métiers de plâtrerie et constructions sèches, carrelage, plomberie-chauffage, maçonnerie, couverture métallique, peinture et décoration.

Après plus d'un an de préparation physique, technique et mentale, tous étaient extrêmement motivés pour aller chercher le sésame !

Le bilan est excellent pour l'équipe de France qui se classe au 3^e rang avec pas moins de 22 médailles parmi les 25 métiers représentés !

Ainsi, l'équipe de France des Métiers repart avec 3 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 6 médailles de Bronze et 10 médailles d'excellence. Félicitations à ces jeunes talents qui ont réussi à promouvoir les métiers du bâtiment avec le plus grand brio !

→ DAVID MORALES A RÉUNI SES CONSEILLERS



Vendredi dernier, le Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation et ses conseillers professionnels se sont réunis.

Ils ont fixé leur calendrier de travail pour l'année 2019 puis ils ont détaillé les différents sujets de formation liés à la profession : la rénovation en cours du CAP Plâtrier Plaquistre, le Challenge 2019 de l'association pour la promotion des métiers du plâtre (APMP) ainsi que ses réflexions sur la pérennité du métier de plâtrier.

Ils ont par ailleurs regardé les mémos que l'IRIS-ST est en train d'élaborer. C'est ensuite la préparation des Journées Professionnelles de la Construction de Nice qui a occupé David Morales et ses conseillers. Ils ont terminé leur journée de travail par un tour d'horizon des autres

dossiers en cours : le groupe de travail Isolation, les révisions de DTU (45.10 et 45.11), les projets de guides pratiques du SNPU et du FIPS, pour ne citer que ces points.

Incitez les CFA à participer au challenge de l'APMP !

Il est possible de s'inscrire au challenge organisé par l'association pour la promotion des métiers du plâtre jusqu'au 15 novembre. Nous vous encourageons à inciter vos CFA à participer à ce challenge ! Tout savoir sur le site de l'APMP.

LOBBYING

ELAN : SECONDE VICTOIRE POUR LA CAPEB !

Après les études de sol que nous avons réussi à rendre obligatoires, la Commission Mixte Paritaire a repris les arguments que nous avons défendus devant les sénateurs et qui avaient été adoptés par eux concernant la suppression des dérogations à la loi MOP pour les concessionnaires d'opérations d'aménagement, comme c'est le cas pour les ZAC par exemple.

En effet, la CAPEB a fait valoir que ces zones d'aménagement peuvent accueillir des bâtiments publics sur lesquels les artisans du bâtiment interviennent traditionnellement, tels que les crèches, les écoles, gymnases et même des logements. Exclure ces constructions de la MOP serait revenu à pénaliser les petites entreprises dans leur accès à la commande publique.

Ainsi, cela ne sera pas le cas grâce à l'action de la CAPEB !

En savoir plus sur **ARTUR**



→ EBC A TENU SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre association européenne EBC a tenu son Conseil d'administration vendredi 28 septembre. À cette occasion, elle a fait le point sur les dossiers en cours. Ont ainsi été évoqués les crédits prêts immobilier pour l'efficacité

énergétique, les tachygraphes et les temps de conduite, la coordination des systèmes de sécurité sociale (pour le détachement des travailleurs), le régime de TVA pour les PME et les taux réduits (la Commission européenne voudrait en changer

les règles) et enfin, la révision éventuelle du Règlement sur les Produits de Construction. Ce Conseil d'administration a permis par ailleurs de travailler à un projet de manifeste d'EBC en vue des prochaines élections européennes.

SOCIAL

→ ASSURANCE CHÔMAGE : RÉOUVERTURE D'UNE NÉGOCIATION

Les partenaires sociaux ont reçu la feuille de route du Gouvernement et se préparent donc à rouvrir une négociation sur le régime de l'assurance chômage, non sans réticences et doutes. Ils ont jusqu'au 25 janvier pour tomber d'accord sur les points qui figurent dans le document du Gouvernement et dont le fil rouge est l'accès et le retour vers un emploi de qualité. Sans surprise, les partenaires sociaux sont invités à revoir les règles de l'activité réduite (c'est-à-dire les contrats courts) et même si le bonus-malus n'est pas expressément mentionné dans ce document de cadrage, il

est demandé aux partenaires sociaux de mettre en place de nouvelles règles contribuant à "responsabiliser les entreprises" sans alourdir les comptes de l'Unedic.

Dans le même ordre d'idée, ils sont invités à regarder comment modifier le calcul de l'indemnité de façon à ce qu'il soit désormais plus avantageux de travailler à temps partiel de manière continue plutôt qu'à temps complet de façon fractionnée.

Les partenaires sociaux devront par ailleurs rechercher des solutions d'une part, pour tenir compte des différences territoriales dans

la capacité à retrouver un emploi, et d'autre part, pour ouvrir la couverture chômage aux démissionnaires et aux indépendants, comme le prévoit la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Pour finir, ils devront trouver les moyens d'accélérer le désendettement du régime qui s'élève aujourd'hui à 30,38 milliards. L'objectif donné par le Gouvernement est une économie de 1 à 1,3 milliard par an pendant trois ans...

Clairement, les partenaires sociaux n'auront pas trop de 4 mois pour trouver des réponses à toutes ces problématiques !

ÉCONOMIE

CARBURANTS : LA CAPEB ALERTE LE MINISTRE

La CAPEB a alerté le Ministre Gérald Darmanin sur les conséquences, pour les entreprises artisanales du bâtiment, de la hausse des prix des carburants et de la suppression du taux réduit de TICPE. Elle a demandé au Ministre de maintenir l'exonération de TICPE dans le secteur du bâtiment et, si la flambée des prix des carburants devrait se poursuivre, de mettre en place des mesures compensatrices afin de soulager la compression des marges et des trésoreries des 400 000 petites entreprises du bâtiment.

Les entreprises artisanales du bâtiment sont, en effet, confrontées à la hausse substantielle des prix des carburants comme le confirment les derniers chiffres du ministère de la Transition écologique. Ainsi, le prix du litre de gazole a augmenté de 24 % et celui du sans-plomb 95 de 16 % entre juillet 2017 et juillet 2018. Ces hausses pèsent dans les charges des entreprises du bâtiment qui disposent d'un parc conséquent de véhicules utilitaires et d'engins de chantier, notamment pour les métiers du gros œuvre. S'ajoute à ces hausses

la suppression du taux réduit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), annoncée dans le projet de loi de finances 2019, et qui viendra alourdir encore ce poste de dépenses. Les marges déjà très réduites des entreprises n'en seront que davantage rognées, ce qui, inévitablement pèsera dans les prochains mois sur leurs investissements.



ARTISANAT

→ RETOUR SUR LES RENCONTRES DE L'U2P



Les rencontres annuelles de l'U2P se sont tenues la semaine dernière. Animées par la journaliste Audrey Pulvar, elles ont donné lieu à 4 ateliers-débats portant sur des thématiques qui interpellent aujourd'hui les entreprises artisanales. Le premier, auquel contribuait Sabine Basili, visait à mettre en évidence les leviers de croissance pour les entreprises de proximité. Le deuxième avait pour but de mesurer les effets des ordonnances travail un an après leur publication. Patrick Liébus y intervenait. Le troisième atelier avait été prévu pour faire le point sur la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle et d'en évaluer les conséquences pour les entreprises de proximité. Enfin, le dernier atelier s'est attaché aux décisions européennes qui s'imposent à nos entreprises, à l'instar du RGPD. Du côté des interventions officielles, c'est Delphine Gény-

Stéphann, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances qui est intervenue ainsi que Muriel Pénicaud, la Ministre du Travail. L'une et l'autre ont rappelé toutes les mesures que le Gouvernement a déjà pris en faveur des entreprises de proximité et celles qui sont en projet. La première a bien évidemment évoqué le projet de loi PACTE. Le Président de l'U2P a rappelé à ce propos les particularités des entreprises de proximité. Il a notamment plaidé pour que statut de « l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée » devienne le statut de référence pour tout créateur.

Alain Griset a également évoqué la question des seuils d'effectifs pour faire part de la demande de l'U2P de remonter le seuil de 10 à 20 salariés pour les obligations en matière sociale, la nécessité de continuer à promouvoir les métiers de l'artisanat comme le faisait le FNPCA, l'intérêt de l'obligation du SPI et bien évidemment le prélèvement à la

source et son coût pour les petites entreprises. Devant Mme Pénicaud, Alain Griset s'est félicité de plusieurs dispositions résultant des ordonnances travail (accords d'entreprise et de branche, modalités de licenciement) et de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » (prépa-apprentissage, dates d'entrée variables, simplifications dans la gestion des contrats, etc). Il a évoqué la création d'un OPCO de l'artisanat et des entreprises de proximité, soulignant qu'il devra être géré majoritairement par l'U2P. De la formation à l'emploi, le Président de l'U2P est passé par la réforme de l'assurance chômage (et l'usage des CDD dans l'artisanat) puis à la santé au travail.

Enfin, la journée s'est terminée sur une tonalité sportive puisqu'il a été question des JO 2024 et de la place des entreprises de proximité dans cet événement. L'ancien sélectionneur de l'équipe de France de Handball, Claude Onesta, était présent.

COMMUNICATION

→ **DÉCOUVREZ TOUS LES SUPPORTS DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION**

La campagne de communication sera lancée le 8 octobre. Elle se déclinera sur tous les supports : presse écrite professionnelle, radios, réseaux sociaux.

Des annonces presse seront ainsi diffusées dans les principaux magazines professionnels et les CAPEB départementales pourront reprendre ces annonces dans leurs journaux locaux syndicaux. **Des affiches** ont été conçues pour paraître dans les médias régionaux et les réseaux sociaux. **Une vidéo** permettra de relayer cette campagne sur le web, les sites internet, les médias sociaux, mais également dans les manifestations locales et les salons professionnels. **4 spots publicitaires** ont été enregistrés pour mettre en évidence les différents domaines dans lesquels la CAPEB est utile aux entreprises artisanales du bâtiment.

Les affiches



Chacun de ces supports invitera les entreprises artisanales du bâtiment à appeler un numéro dédié pour être recontactées.

3 chroniques radio, c'est-à-dire des interviews courtes, seront également diffusées. Sur le plan digital, la campagne prendra la forme **d'un emailing, d'une « landing page »** c'est-à-dire une page qui recueillera les coordonnées des entreprises artisanales désireuses d'en savoir plus et d'être rappelées par leur CAPEB départementale. Bien sûr, **des bannières publicitaires** seront également diffusées sur les grands réseaux comme Facebook, celui-ci étant le plus utilisé de tous par les artisans du bâtiment. **Un dispositif complet de mobilisation et de préparation interne accompagne bien évidemment cette campagne.**



🔍 Pour tout savoir sur la campagne et ses supports, rendez-vous sur **ARTUR!**

Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2018

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

La mission de Jean-Luc Bérard, Stéphane Oustric et Stéphane Seiller sur la prise en charge des arrêts de travail a proposé de rencontrer l'U2P. Cet entretien bilatéral a eu lieu ce mardi. Patrick Liébus y participait aux côtés de Michel Chassang.

LOBBYING PARLEMENTAIRE ET POLITIQUE

Mercredi, Le Président Liébus s'est entretenu avec le rapporteur du budget Joël Giraud. Il s'agissait bien sûr de plaider la cause du CITE mais également de l'alerter sur les conséquences pour les petites entreprises de l'alourdissement de la fiscalité sur les carburants (cf notre alerte presse). 🔍 Vous trouverez le compte rendu de cette importante rencontre sur **ARTUR**



CONFÉRENCE DE PRESSE

La CAPEB n'a pas pour habitude de faire des campagnes de communication nationale. Celle qui sera lancée le 8 octobre méritait donc largement une conférence de presse au cours de laquelle le Président Liébus a expliqué le pourquoi du comment de cette grande opération de communication (voir notre Actualité). 🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

PARTENARIATS

Ce jeudi 4 octobre était celui des relations avec les partenaires puisqu'un rendez-vous avait été programmé avec EDF auquel Christophe Bellanger participait également. Ce même jour se tenait le COPIL Béranger Développement animé par David Morales en charge de ces questions au sein de la CAPEB, en vue du prochain Conseil d'administration confédéral.

CONSEIL DES PROFESSIONS

Le Conseil des Professions devait se tenir ce vendredi (nous y reviendrons dans notre prochain numéro).

TARN ET GARONNE

Pour conclure cette semaine syndicale, le Président confédéral avait prévu de se rendre dans le Tarn et Garonne où la CAPEB départementale inaugurerait ses locaux.

(Suite de la p. 1)

La CAPEB aide tous les chefs d'entreprise qui frappent à sa porte. Elle souhaite que tous le sachent. Non qu'elle ait besoin d'adhérents, puisqu'elle est déjà la première organisation patronale de France en nombre d'entreprises adhérentes, mais la CAPEB sait également que plus on sera nombreux, plus on sera forts. Elle a également le souci de ne laisser personne dans son isolement et d'accompagner toutes celles et ceux qui en ont besoin.

La CAPEB contribue au développement des entreprises du bâtiment en défendant un modèle d'entreprises indispensable au monde d'aujourd'hui et de demain.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**